

D2022-176

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version Novembre 2021



A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Imprimez ce formulaire et envoyez-le ainsi que les pièces jointes :

par mail à greffe@autorite-transports.fr

Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.

Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration		
Nom de l'entreprise	Comuto Pro	
Raison sociale de l'entreprise	Comuto Pro SASU	
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Pièce jointe n°3 : Autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier au moyen de véhicules motorisés	
Département d'établissement de l'entreprise	PARIS (75)	

Liaison déclarée		
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées :		
Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré		
Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés		
Diminution de temps de parcours d'au moins 10%		
 Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés 		
Origine ² de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Argelès-Sur-Mer Parking Autocars Lycée Bourquin, 3 Rte De Taxo 66700 Argelès-Sur-Mer 42.5675229, 3.002991	
Destination ³ de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Le Barcarès 31 Boulevard Du 14 Juillet 66420 Le Barcarès 42.789048, 3.035265	

^{1 «} Les entreprises de transport public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat ».

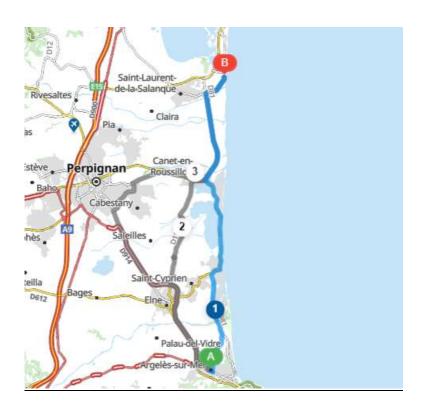
² Extrémité 1 de la liaison concernée

³ Extrémité 2 de la liaison concernée

¹¹ Place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - CS 30054 - 75675 Paris Cedex 14 – Tél. +33 (0)1 58 01 01 10 autorite-transports.fr

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce jointe n°1
Temps de parcours (en heures et minutes)	Environ 55 minutes
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire	Pièce jointe n°2

<u>Pièce jointe n°1</u> Itinéraire envisagé entre Argelès et Le Barcarès



Pièce jointe n°2 : Fréquences de passage

Argelès-Sur-Mer <> Le Barcarès

Argelès-Sur-Mer <> Le Barcarès	Quotidien
Argelès-Sur-Mer Départ	15:15
Parking Autocars Lycée Bourquin, 3 Rte De Taxo, 66700 Argelès-Sur-Mer	
Le Barcarès Arrivée	16:15
31 Boulevard Du 14 Juillet, 66420 Le Barcarès	
OFFRE PAR TRAJET	1 car 58 places

Quotidien
12:15
13:15
1 car 58 places